

- Union des Populations du Cameroun
- Alliance Patriotique
- UPC-AP



Déclaration de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) et de l'Alliance patriotique (AP), suite à la création de la « Commission mémoire » de la France sur sa présence et sa guerre au Cameroun.

1. L'Union des populations du Cameroun (UPC), et l'Alliance patriotique, (AP), ont pris connaissance par Radio France Internationale, (RFI), de la création de la « **Commission Mémoire** » sur la présence française au Cameroun, et la guerre faite par la France contre les populations de notre pays. Il s'agit d'une promesse du président français Emmanuel Macron lors de son dernier séjour camerounais du mois de juillet 2022. Sur le site de RFI, il y est Publié le 17 février 2023 à 9:32 : *« Guerre du Cameroun: Blick Bassy et Karine Ramondy codirigeront une «**commission mémoire**» (...) La commission chargée de travailler sur l'action de la France au Cameroun pendant la colonisation et après l'indépendance du pays sera codirigée par l'artiste camerounais Blick Bassy et l'historienne française Karine Ramondy, a appris RFI. Sa création avait été annoncée en juillet 2022 par Emmanuel Macron à Yaoundé. Le Président français avait promis une ouverture totale des archives sur la Guerre du Cameroun (1955-1971). » ;*
2. L'UPC et l'AP prennent note de la création de cette commission, et espèrent qu'il s'agit d'une manifestation réelle de la prise de conscience de la France, des réalités et des conséquences de sa présence (depuis 1922 à 2023), au **Cameroun qui n'a jamais été une colonie française** ;
3. L'UPC et l'AP espèrent qu'il ne s'agit pas encore d'une vaine manœuvre de la France ayant pour objectif de ne pas perdre sa mainmise sur le Cameroun, au moment où elle perd du terrain un peu partout sur les pays dits francophones du continent ;
4. L'UPC et l'AP constatent l'absence de l'Union des Populations du Cameroun dans cette commission. Ce qui nous amène à douter de la sincérité de ce pays. Nous sommes très vraisemblablement face à une récidive de la France par rapport à l'UPC, lors des indépendances. Pour mémoire, le Premier Ministre français Pierre Messmer dans ses mémoires, avait avoué que la France avait écarté l'UPC de la scène politique nationale, ceci afin d'octroyer contre l'UPC, une autonomie au

Cameroun à la place de la véritable indépendance. Autonomie dont les conséquences dramatiques sont la déliquescence que vit le Cameroun actuel.

5. Alors que l'UPC et l'AP mènent ce combat pour la « **Résolution du Contentieux Historique Cameroun-France** » depuis des décennies, nous notons avec sidération, l'attitude antipatriotique et le mutisme de l'Etat du Cameroun sur ce Contentieux Historique. Notre pays affiche une indifférence et une sérénité glaçante, face à la promesse de l'indépendance du Cameroun non tenue par la France, depuis le 27 Août 1940 à Douala. Et partant, l'extermination de plus de 200 000 camerounais, dont principalement des upcistes traqués et méticuleusement massacrés de 1955 à 1971.
6. L'UPC et l'AP réitèrent que la principale préoccupation de l'heure dans notre pays n'est pas seulement la succession du président Paul Biya, mais surtout la fin de la guerre fratricide au Cameroun Occidental, avec la « **Résolution du Contentieux Historique National** », créé par la France et ses collaborateurs camerounais dans cette partie du territoire national. La France et l'Etat du Cameroun doivent assumer la désastreuse conséquence, de la pernicieuse « Conférence de Fouban » de 1961 et de l'inique « Référendum du 20 Mai 1972 ».
7. Néanmoins, après toutes ces décennies de déni, de mépris et de condescendance de la France, la création de cette commission est pour l'UPC et l'AP, **une toute petite victoire du peuple camerounais**, car la France, ici, reconnaît enfin, implicitement et publiquement, qu'elle a agit en dehors du Droit International en ce qui concerne le Cameroun.
8. L'UPC et l'AP continuent leur lutte pour la « **Résolution du Contentieux Historique Cameroun-France** » qui est incontournable et inéluctable ! Le choix de la sagesse et de l'intérêt commun exigent que ce **Contentieux Historique** entre le Cameroun et la France soit vidé pour l'intérêt de nos deux peuples, afin de mettre en place une coopération équitable. Il s'agit de tourner résolument le dos à des pratiques iniques qui n'enrichissent qu'une poignée d'individus au détriment du peuple camerounais. Cette démarche de bon sens va ainsi permettre d'assainir ce climat vicié et mettre sur pied des relations basées sur des fondements de justice, d'équilibre et de respect mutuel ;
9. Enfin, l'UPC et l'AP demandent au peuple camerounais, aux patriotes en général et aux upécistes en particulier, de rester unis et vigilants quant aux réelles motivations de cette « Commission mémoire » de la France sur la « **Résolution du Contentieux Historique Cameroun-France** ». Résolution qui court de la période du Mandat de la Société Des Nations de 1922 à nos jours.

Luanda le 20 Février 2023

Dr Daniel YAGNYE TOM

Représentant spécial de l'UPC en Afrique Australe et Centrale

Président de l'Alliance Patriotique.